

est de même de la rétrocession des exanthèmes fébriles ou chroniques, tels que les fièvres éruptives, les scrofulides cutanées, les maladies herpétiques, ou la suppression de vésicatoires longtemps conservés chez un malade; — de la suppression subite des sueurs, des règles ou du lait; — des excès de régime et des abus d'alimentation; de l'usage exagéré des alcooliques et des condiments; — de la mauvaise qualité des aliments et des boissons; — de l'impression de l'air très-chaud, de l'impression du froid extérieur sur tout le corps, ou localement sur une partie circonscrite; — des brusques transitions de température; — de l'humidité et de l'immersion dans l'eau; — des contusions dans leurs rapports avec les nosorganies cancéreuses externes; — de l'inflammation dans ses rapports avec le tubercule; — de corps étrangers introduits dans les viscères, bronches, intestins et autres tissus; — des chutes qui peuvent faire une contusion, une fracture ou une luxation; — des contusions et blessures faites par des instruments tranchants et contondants, etc., etc., etc. Je m'arrête ici dans cette énumération, qui pourrait m'entraîner trop loin, et qui suffit au but que je me suis proposé: la démonstration de l'existence des causes déterminantes vulgaires.

## ARTICLE II.

## CAUSES DÉTERMINANTES SPÉCIALES OU SPÉCIFIQUES.

Les causes déterminantes spéciales et spécifiques sont celles dont l'impression morbifique est presque toujours suivie du développement de maladies déterminées de même nature, avec leurs symptômes à peu près semblables.

Tous les coups, toutes les contusions, les écorchures et les blessures par instruments piquants, tranchants et contondants, sont autant de causes déterminantes spéciales d'ecchymose, d'abcès, d'adénite ou de blessures d'une nature et d'une forme absolument déterminées, en rapport avec la nature de la cause spéciale morbifique. La compression des jambes est une cause déterminante spéciale de varices.

Un effet spécial résulte de l'absorption des gaz non respirables et des vapeurs toxiques éthérées; — de l'usage de certains aliments; — de l'action des caustiques; — de la présence des épizoaires, des entozoaires, des épiphytes et des entophytes; — de l'action des différents venins et poisons; — de l'impression des miasmes et des virus, etc.

Parmi ces causes, il en est un certain nombre dont la nature et le mode d'action méritent d'être étudiés avec soin. Ce sont les impressions morales, miasmatiques, effluviques, virulentes et névrosiques.

§ 1<sup>er</sup>. — Impressions morales.

« Mens agitat molem. »

Les impressions morales sont à la fois des causes déterminantes morbifiques spéciales et des causes prédisposantes générales de maladie. Leur nature et l'idiosyncrasie des individus déterminent la variété de leurs effets, car tantôt leur action est immédiatement suivie de la réaction morbide, et tantôt, au contraire, cette réaction est éloignée, variable et incertaine. D'autre part, cette réaction, en

rapport avec la même impression morale, n'a rien de constant, puisqu'on voit se produire sous l'influence d'impressions du même genre, ici des accidents morbides du système nerveux, tels que des névroses, et ailleurs des accidents de nature différente dans le système circulatoire, la fièvre par exemple.

Sous le rapport de leur nature, les impressions morales peuvent être divisées en deux classes, qui correspondent assez bien à une double action, différente et opposée sur l'organisme. Ce sont les impressions morales agréables ou expansives, excitatrices, et les impressions morales tristes ou dépressives, qui représentent bien l'effet des passions dépressives et expansives dont elles sont la conséquence ordinaire. Celles-ci sont, beaucoup plus souvent que les autres, le point de départ des maladies, mais les unes et les autres produisent des accidents primitifs et des accidents secondaires. Ils ont pour cause la perturbation nerveuse et pour siège tous les appareils organiques indistinctement, mais plus particulièrement le cerveau, le cœur, les poumons, les viscères de la digestion et les différents organes sécréteurs. Partout on ne saurait comprendre qu'il en soit autrement, la modification nerveuse est primitive; mais instantanément, dans un espace de temps inappréciable, ou plus tardivement, arrivent les modifications organiques qui en sont la conséquence. De l'impression résulte donc, par une sorte de transformation spéciale, une maladie immédiate ou secondaire; c'est une impression morale produisant une impression organique ultérieurement transformée en maladie.

Dans certains cas, il n'y a point de temps intermédiaire entre la cause et l'effet, et le résultat suit de si près l'influence de l'impression morale, qu'il n'y a pas de doute sur l'origine des accidents morbides. Le système nerveux réagit d'après l'impression qu'il a reçue, et l'on voit son ébranlement, localisé dans un des organes dont il coordonne les fonctions, se traduire ici, sur le cœur par une syncope, ailleurs par une paralysie générale ou des secousses convulsives, par des sueurs froides, par la suspension du flux salivaire, etc. Ces faits sont acceptés de tout le monde. Il n'en est pas tout à fait de même de ceux dans lesquels l'impression morale, longtemps prolongée, modifie lentement les fonctions et fait éclater, dans un appareil quelconque, une lésion organique plus ou moins grave. Comme alors le rapport de causalité est difficile à saisir, que l'observation grossière ne le montre pas d'une manière évidente, que des causes occasionnelles intercurrentes peuvent également être invoquées dans la production du mal, et qu'il faut avoir recours à la raison pour suivre les traces de l'impression morbifique, quelques médecins nient ces faits et les relèguent dans la catégorie des faits imaginaires dont il ne faut pas s'occuper. C'est une grande erreur qu'il importe de détruire et qui a tous les jours les plus fâcheuses conséquences en médecine.

Les impressions morales subites et violentes exercent une influence immédiate, perturbatrice très-marquée sur les fonctions nerveuses, dont elles interrompent totalement ou modifient l'exercice. On succombe réellement de frayeur ou de joie par la suspension absolue de l'action nerveuse, et cela est souvent arrivé à des sujets très-robustes, sans que la nécropsie ait permis de constater la présence d'aucune lésion organique.

OBSERV. I. — Mort par la peur. — En 1865, au village d'Asnières, près de Saint-Jean-d'Angély, un boucher saignait un cochon. Au près du boucher était sa petite fille

agée de quatre ans. Les autres enfants, voyant la piteuse mine que faisait la petite fille, lui dirent, pour l'effrayer davantage, qu'on allait la saigner à son tour. Aussitôt la malheureuse enfant court à toutes jambes vers une maison dont la porte était ouverte, se précipite sur une jeune fille assise, et cache sa figure dans son tablier; on voulut lui relever la tête pour la rassurer, mais elle était morte (1).

C'est de joie que durent succomber Diagoras et Sophocle : le premier en apprenant que ses trois fils avaient été vainqueurs aux jeux Olympiques, et l'autre en y recevant la couronne, à laquelle son âge avancé ne devait plus lui laisser l'espérance de prétendre. — Il en fut de même de cette jeune fille pauvre dont parle Boerhaave, et qui, appelée aux Indes par un frère qui s'y était enrichi, mourut de joie en voyant les superbes effets qui lui étaient destinés; — de l'héritière de Leibnitz, qui mourut en ouvrant un vieux coffre qui se trouva plein d'argent; et enfin de Léon X, lorsqu'on lui annonça les désastres éprouvés par les Français.

Tissot (2) est rempli de faits curieux relatifs à l'influence des impressions morales ayant produit différentes névroses, et principalement l'hystérie, la catalepsie, l'éclampsie, l'épilepsie et l'hydrophobie.

Il rapporte l'histoire de deux jeunes filles qui, par la même cause, étant très-près d'une personne qui fut tuée, l'une ayant été légèrement blessée à la tête, tombèrent dans un véritable état d'imbécillité. Une autre jeune fille, âgée de neuf ans, effrayée par le violent orage et l'affreuse grêle du 28 juin 1752, tomba dans une agitation étonnante et perdit la parole, qu'elle ne recouvra qu'au bout de quelques heures et même imparfaitement, puisqu'elle bégaya pendant plusieurs jours. — Stahl a vu une fille qui, menacée de mort par des soldats, perdit tout son sang par tous les pores de son corps et fut promptement morte (3). — Tissot rapporte aussi qu'une femme effrayée par le danger qu'elle avait couru en se mettant à cheval sur un balcon très-élevé, eut le lendemain un état de crainte générale; tout lui faisait peur, elle n'osait pas rester seule; au bout de quelques jours, elle eut de violentes convulsions dans les muscles du cou, qui ne tardèrent pas à gagner tout le corps; qui revenaient fréquemment, commençaient quelquefois par le pouce, d'autres fois par le pied et qui duraient plusieurs heures. — Il a vu une femme effrayée, le second jour d'une couche, par la cloche du feu, et qui était restée sujette à des spasmes si violents de l'avant-bras, qu'elle jetait des cris douloureux toutes les fois qu'elle en éprouvait des accès accompagnés d'une angoisse inexprimable, et les accès duraient quelquefois vingt-quatre heures.

Tissot dit avoir observé une paysanne robuste qui, descendue par une corde dans une caverne assez profonde pour y chercher un animal égaré, en ressortit folle et n'a jamais été guérie. — On a vu à l'hôpital de Montpellier un jeune homme qui, ayant été attaqué sur un grand chemin par des voleurs, devint tout de suite maniaque (4); et Gorriss arrêté par une troupe d'hommes armés, dans le

(1) L'abbé Moigno, *les Mondes*, t. I, p. 141.

(2) Tissot, *Maladies des nerfs*, t. III.

(3) Stahl, *De pathemat.*, § 26.

(4) *Obs. de méd. des hôpitaux militaires*, t. I, p. 45.

temps des troubles de la Ligue, tomba dans une imbécillité dont il ne sortit jamais.

Les habitants des Cévennes, terrifiés par la révocation de l'édit de Nantes, violemment arrachés de leurs demeures, de leurs familles, étaient pris de convulsions qui, se montrant sur toute la population, constituèrent une véritable épidémie. En 1793, pendant l'horrible domination de Carrier à Nantes, et sous l'influence de la Terreur rouge, la plupart des femmes enceintes enfermées dans les prisons avortaient (1).

Les auteurs sont remplis de faits de ce genre, et, quand même on en voudrait récuser un certain nombre, il en restera toujours assez pour entraîner la conviction. — La frayeur rend épileptique : J. Frank, Esquirol, Georget, Bouchet et Cazauvielh, Beau, etc., ont apporté des faits à l'appui de cette assertion, établie sur une statistique récente du dernier de ces médecins, dans laquelle on voit l'impression de la peur constatée 191 fois sur 381 cas d'épilepsie.

OBSERV. II. — *Impression morale déterminant l'épilepsie.* — La femme d'un médecin d'Evreux, M. B..., enceinte de sept mois, vit tomber devant elle un homme dans une attaque d'épilepsie, et elle eut une si grande frayeur, qu'elle accoucha quelque temps avant terme d'un enfant bien conformé, mais qui offrit peu après la naissance des attaques d'épilepsie très-fréquentes et incurables.

Le père et la mère n'étaient point épileptiques et n'avaient point de parents atteints de cette maladie.

OBSERV. III. — *Frayeur suivie de mort.* — Une jeune femme, Priscilla May, âgée de dix-neuf ans, allait, il y a trois mois, travailler chez une couturière, demeurant à Londres, près de Hyde-Park. Comme elle se rendait un soir à la chambre de sa maîtresse, une servante, qui s'était vêtue de blanc pour lui faire peur, sortit brusquement d'une chambre donnant sur l'escalier, et fit à la jeune fille une telle frayeur, que celle-ci tomba dans les bras d'une personne qui montait derrière elle, et n'a pas retrouvé la raison jusqu'à sa mort, arrivée il y a quelques jours. La domestique, cause du malheur, a été sévèrement réprimandée par le coroner; le jury, se contentant de cette réprimande, a rendu un verdict de « mort accidentelle ».

OBSERV. IV. — *Frayeur suivie de mort.* — Une actrice, récemment remariée, représentait Calista dans la *Belle pénitente*, jouée au théâtre de North-Vatham. Au moment où elle posait sa main sur une tête de mort que son rôle l'obligeait à toucher, elle fut soudainement prise d'un tremblement involontaire et tomba évanouie sur la scène.

Le lendemain, se trouvant suffisamment rétablie pour parler, elle fit appeler le régisseur, et lui demanda qui lui avait remis cette tête. — C'est le fossoyeur, répondit-il, qui m'a dit que c'était celle d'un acteur nommé Norris, mort il y a douze ans, et enterré dans le cimetière de l'église.

Norris était le premier mari de l'actrice, et c'était la tête de celui-ci qu'elle avait touchée. Cette révélation fit sur l'esprit de la malheureuse femme une impression si profonde et si terrible, qu'elle perdit de nouveau connaissance. Malgré tous les soins qu'on lui prodigua, on ne parvint point à la tirer de sa léthargie, et elle expira peu de temps après.

Une hydrophobie mortelle est souvent la suite d'une impression morale ou de l'impression de frayeur causée par la morsure d'un chien en bonne santé. On a cité partout le fait d'un homme mordu par un chien qu'il ne savait pas être

(1) Crétineau-Joly, *Vendée militaire*, t. II, p. 54.

enragé, et qui, sans préoccupation de cet accident, partit pour l'Amérique, où il resta vingt ans. A son retour, il apprit que le chien qui l'avait mordu était devenu enragé. Frappé de cette idée que le virus n'avait pas perdu son action, il tomba malade, et mourut bientôt avec tous les symptômes de la rage. A moins d'admettre que, dans ce cas, la maladie a eu une incubation de vingt années, ce qui est impossible, il faut croire qu'elle a été le résultat d'une simple perturbation nerveuse, ce qui n'est pas moins extraordinaire. On rapporte également le fait curieux d'un domestique anglais qui, pour avoir lu dans un journal le récit d'une mort horrible causée par la morsure d'un chien enragé, se trouva immédiatement atteint lui-même d'hydrophobie et ne fut sauvé que par les soins les plus attentifs (1).

Certaines paralysies des membres, la suspension des mouvements de la langue se montrent subitement sous l'influence de la peur, qui anéantit toute action nerveuse. Chacun sait que la terreur paralyse, que les membres refusent le service qui veut fuir, et que les cris d'alarme sont en quelque sorte impossibles. Cette paralysie est momentanée ou durable.

Robert Boyle rapporte qu'une femme s'étant assise avec son enfant près d'un canal, l'enfant tomba dans l'eau pendant que sa mère était occupée : celle-ci, levant les yeux, voit son fils qui se noie, et sur-le-champ est atteinte d'une paralysie d'un bras qu'elle garda toute sa vie.

Les paralysies du sentiment, l'analgésie en particulier, sont le résultat de l'exaltation des idées, du fanatisme religieux ou politique et de fortes préoccupations de l'esprit. On sait qu'Archimède reçut le coup mortel sans se plaindre, préoccupé qu'il était par la solution d'un important problème de mathématiques.

Au reste, si les paralysies peuvent être la conséquence d'impressions morales subites et violentes, la cause qui les engendre leur sert quelquefois de remède (2).

On en peut voir la preuve dans les faits suivants, et surtout dans le premier, qui s'est passé sous mes yeux et dans lequel j'ai joué le principal rôle. — C'est un miracle comme il s'en fait bien souvent dans tous les pèlerinages profanes ou sacrés qui attirent les malades.

OBSERV. V. — *Un miracle sans le savoir.* — J'ai vu en 1849, le 8 mai, à l'Hôtel-Dieu, dans le service de M. Rostan, dont j'étais le chef de clinique, une petite fille de onze ans, nommée Louise Praquin, qu'une frayeur excessive, causée par une tentative de viol, avait rendue muette et paralytique des quatre membres. Cette enfant venait de la province. Pendant deux mois, tout avait été mis en œuvre par les médecins de la localité et des environs pour guérir cette maladie, mais tout était resté infructueux. Désespéré, le père voulut amener son enfant à Paris. Celle-ci, qui n'entendait parler de la grande ville, de ses médecins et de l'Hôtel-Dieu, que dans les termes les plus pompeux, rendus plus saisissants pour elle en raison de son âge, qui grandit tout, arriva pleine de foi à l'Hôtel-Dieu y chercher sa guérison. Le soir, je la vis muette et paralytique, et l'ayant considérée comme incurable, je ne lui fis aucun traitement; elle était encore telle le lendemain matin à la visite de M. Rostan. Dans la journée, elle commença à parler. Le jour d'après, elle commençait à remuer les

(1) Feuchtersleben, *Hygiène de l'âme*, 3<sup>e</sup> édition. Paris, 1870.

(2) Boerhaave, *Prælect. Acad.*, p. 567.

jambes, et, au troisième jour, elle marchait dans les salles, complètement guérie. Sa foi l'avait sauvée. Une impression morale vive, de nature différente, lui avait, à quelques mois de distance, enlevé et rendu l'usage des membres et de la langue.

La simple curiosité de voir un spectacle attrayant a quelquefois produit ce que des médicaments n'avaient pu opérer, car d'après Andry (1), on vit à Paris, en 1682, au grand étonnement de tout l'hôpital, six malades qui depuis plusieurs mois étaient sans mouvement, se lever et marcher, pour voir l'ambassadeur du Maroc.

Un jeune homme muet depuis quatre ans recouvra la parole en se fâchant contre une vieille femme qui l'avait déjà maltraité très-souvent (2).

Pechlin parle d'un homme attaqué de paralysie du sterno-mastoïdien avec déclinasion vicieuse de la tête chez lequel ce muscle recouvrait assez de force pour tenir la tête droite pendant quelque temps quand il était animé par la colère ou par le vin.

Le fils de Crésus, muet de naissance, voyant un ennemi prêt à frapper son père, aurait trouvé la parole pour s'écrier : *Soldat, épargne Crésus!*

A ces histoires je veux en joindre une autre non moins curieuse, et dans laquelle un simple effort d'imagination, l'espérance de guérir, a fait le miracle de la disparition subite d'une paralysie.

OBSERV. VI. — Quand on eut découvert les propriétés de l'oxyde nitreux, le docteur Beddoës crut que cette substance lui offrait un spécifique certain contre la paralysie. Davy, Coleridge et lui se déterminèrent à tenter une expérience sur un paralytique de bonne maison, abandonné par les médecins. Le patient ne fut point averti du traitement auquel on allait le soumettre. Davy commença par placer sous la langue de ce malade un petit thermomètre de poche, dont il se servait dans ces occasions pour connaître le degré de chaleur du sang, degré que l'oxyde nitreux devait augmenter. A peine le paralytique eut-il senti le thermomètre entre les dents, qu'il fut persuadé que la cure s'opérait, et que l'instrument merveilleux qui devait le guérir n'était autre que le thermomètre. « Ah! s'écria-t-il, je me sens mieux. » Davy adressa un regard expressif à Beddoës et à Coleridge. Au lieu du spécifique, on se contenta du thermomètre, qui, pendant quinze jours consécutifs, fut placé, avec toute la solennité convenable, sous la langue de ce pauvre homme, dont les membres se délièrent, dont la santé renaquit, dont la cure fut complète, et auquel on ne fit subir aucun autre traitement. Si Davy n'eût pas entouré d'un certain mystère son expérience, s'il avait négligé la partie dramatique de son art, s'il avait dit au patient : Voici un thermomètre qui doit me servir à tel usage, le malade serait resté paralytique, et le traitement par l'oxyde nitreux aurait peut-être entraîné la mort.

On cite des faits de paralytiques abandonnés chez eux au moment d'un incendie, et qui, dans leur terreur, ont trouvé tout à coup assez de force pour se lever et courir, dans le but d'échapper au danger qui les menaçait.

Dans le tremblement de terre de Lyon, en 1855, au moment de la secousse, une femme paralysée de la langue eut si peur, qu'elle appela son mari pour le faire venir à son secours.

(1) Andry, *Orthopédie*. Paris, 1741, t. I, p. 98.

(2) *Acta Hafniensia*. Copenhague, vol. I, obs. 71.

OBSERV. VII. — *Paralysie guérie par la peur.* — La femme d'un kalife, atteinte d'hémiplégie dont elle ne pouvait guérir, consulta un médecin qui lui promit de lui rendre le mouvement à condition que son mari le laisserait faire et ne se fâcherait pas du moyen à employer. Le kalife promit tout ce qu'on lui demanda, et le médecin se mit aussitôt en devoir de toucher les pieds de sa malade, ce qui est un signe d'impudeur en Asie : la malade faisant alors tous ses efforts pour éloigner les mains du médecin, fut immédiatement guérie.

OBSERV. VIII. — *Paralysie guérie par la peur.* — La femme d'un magistrat paralytique depuis quinze ans et n'ayant pas marché pendant tout ce laps de temps, fut un jour tellement effrayée par l'explosion de la poudrière de la ville, arrivée dans la nuit, qu'elle sortit aussitôt de son lit, sans vêtement, pour s'enfuir à une lieue de distance. On la retrouva en chemise et enveloppée seulement d'une couverture. Ramenée chez elle, les accidents paralytiques revinrent au bout de quinze jours et ne cessèrent plus. Personne n'osa mettre le feu à la poudrière pour tenter de la guérir de nouveau. (N. Guillot.)

OBSERV. IX. — *Paralysie guérie par la peur.* — Une fille de vingt à vingt-cinq ans, paralytique depuis quelques mois, vint à l'hôpital Necker. Pensant qu'il avait affaire à une affection nerveuse, M. N. Guillot s'imagina de faire comme Boerhaave et d'essayer les effets de la frayeur en annonçant à cette malade qu'il allait, pour la guérir, lui cautériser le ventre avec le fer rougi au feu. L'appareil fut placé devant elle et les cautères rougis à blanc. On se disposait à opérer lorsque, par un violent effort, la malade sortit de son lit et se sauva dans la salle, poursuivie par l'opérateur armé de son cautère et par les aides entraînant le fourneau. Elle court encore.

Pareil effet des influences morales a été constaté par Pinel sur la marche d'une foule de maladies chroniques qui se sont trouvées guéries par l'impression des événements politiques de la première révolution française. En effet, bien des gens occupés à se soigner pour des affections chroniques qu'ils croyaient très-dangereuses, incurables peut-être, n'ont eu que la peine d'oublier leur mal en songeant à sauver leur tête.

La colère, l'effroi, le saisissement, la joie immodérée, les violents chagrins, troublent non-seulement les fonctions nerveuses, mais encore produisent dans l'organe encéphalique des désordres appréciables pour le scalpel. Ils déterminent immédiatement les congestions cérébrales, les hémorrhagies du cerveau, la manie aiguë, la monomanie et la démence. — Stahl rapporte qu'une mère ayant appris par une lettre la mort de son fils, tomba d'abord dans une défaillance qui, dégénérant en apoplexie, la tua rapidement (1). — On sait que Louis de Bourbon ayant fait ouvrir la tombe de son père, enterré à Mouzolles, pour avoir la satisfaction de le voir, ce spectacle lui fit une impression si vive et si forte, qu'il expira sur-le-champ. — Tissot raconte aussi que Gaubius ayant appris la mort de son frère à la Haye, monte en voiture pour s'y rendre ; il arrive et l'envirage ; le chagrin le saisit, il s'affaiblit, s'assied, tombe mort, et on les enterra ensemble.

Viridet parle d'une demoiselle que les remords de n'avoir pas donné assez de soins à une personne qui était morte, jetèrent dans un état de folie qui dura huit mois, pendant lesquels elle fut continuellement tourmentée de cette idée. J'ai connu, en 1848, une jeune femme fiancée à un représentant du peuple, qui devint

(1) Stahl, *De passionibus animi*, thèse n° 23.

folle et mourut en dix jours de manie aiguë, à la nouvelle de son mariage rompu et de l'alliance contractée par son futur avec une autre personne.

On n'a qu'à voir l'état d'exaltation nocturne des jeunes enfants à qui l'on a montré dans le jour un grand spectacle, nouveau pour eux, et l'on aura l'idée des désordres qui peuvent résulter de la perturbation du cerveau par des impressions morales subites et un peu vives.

C'est probablement par l'intermédiaire du système nerveux et par un mécanisme certainement inconnu que le sang s'altère à la suite des impressions morales vives ou lentes et continues. Sa température augmente dans un accès de colère comme un accès de fièvre, et, d'après Borelli, qui a dénoncé ce fait, on a raison de dire que cette passion *échauffe le sang*. Une grande frayeur, une peine subite, produisent quelquefois instantanément l'hydrémie et l'aglobulie, c'est-à-dire la chlorose, et à de plus longues distances, le scorbut, le typhus, etc. « Que la colère vienne enflammer souvent des tempéraments bilieux et ardents, les voilà disposés, dit Galien (1), à des fièvres aiguës, comme à la synoque putride. » Tout le monde connaît l'influence de la nostalgie et du chagrin sur la production de la fièvre typhoïde, et souvent, à Paris même, on a l'occasion de voir des faits de ce genre. C'est là, avec l'encombrement, une des causes les plus fréquentes de cette maladie.

Les impressions morales vives, quelle que soit leur nature, agissent immédiatement sur le cœur et sur les vaisseaux, par l'intermédiaire du système nerveux, en produisant la coloration rouge de la peau du visage, de violentes palpitations douloureuses, la syncope, la formation de caillots dans le cœur, la rupture du cœur ou de l'aorte et la mort ; mais cela est infiniment rare. Elles occasionnent aussi la rupture des vaisseaux artériels du cerveau, du poumon, de l'utérus, de la vessie, de la prostate (2), et forment des hémorrhagies cérébrales, pulmonaires, utérines, vésicales et prostatiques.

Il y a des malades qui sont morts à l'idée d'une opération chirurgicale. Pelletan racontait qu'à sa clinique le chirurgien devait faire une opération d'amputation de la cuisse, et voulant démontrer aux élèves la manière de pratiquer l'incision de la peau, s'apprêtait à faire le tour de la cuisse avec le dos du couteau. Au moment où l'opérateur plaça le fer sur le malade, celui-ci poussa un cri et mourut.

Quant aux effets éloignés et à leur influence sur l'hypertrophie et sur les lésions valvulaires du cœur, j'en parlerai plus loin à propos des accidents secondaires des impressions morales. Ici qu'il me suffise de rapporter le fait suivant (3) :

OBSERV. X. — Un homme souffrait beaucoup du caractère tyrannique et acariâtre de sa femme, et, quand il était en sa présence, il éprouvait une dyspnée semi-asphyxique ; le pouls était petit, les battements du cœur faibles, incomplets ; cet organe, à demi paralysé, ne pouvait lutter contre la résistance de la colonne sanguine qui presse contre les valvules. L'arrivée d'un tiers dans ce tête-à-tête, en distrayant l'at-

(1) Galien, *De sanitate tuenda*, cap. vi.

(2) Cabanis, *Rapports du physique et du moral de l'homme*, 8<sup>e</sup> édit. Paris, 1844, p. 582.

(3) Larivière, thèse, 1855.

tention du mari, le soulageait, et peu à peu l'énergie du cœur reprenait le dessus. Au bout de quinze jours de cet état nerveux, qui apportait un si grand trouble à la circulation, cet homme mourut d'apoplexie pulmonaire.

Les effets immédiats des impressions morales vives sur l'appareil digestif sont très-nombreux. La digestion s'interrompt quelquefois, et cela est en rapport avec la sécheresse de la muqueuse stomacale et la cessation de la sécrétion du suc gastrique, comme on peut s'en assurer dans les cas de fistule stomacale sur l'homme et sur le chien, lorsqu'on les fait souffrir d'une manière quelconque. L'estomac se contracte et il rejette les matières qu'il renferme dans son intérieur. Il y a indigestion. J'ai connu un monsieur très-lancé dans les affaires qui, au moment de la crise financière de 1857, apprit au sortir de son dîner qu'un de ses banquiers de Londres venait de suspendre ses paiements, et aussitôt il éprouva une sensation épigastrique douloureuse, bientôt suivie de vomissements et d'une diarrhée abondante, guérie au bout de quatre heures. — L'intestin se contracte également et les follicules y jettent des mucosités en telle abondance, qu'il en résulte de la diarrhée. A cet égard, l'influence de la peur est une chose proverbiale et vraie. C'est à ce point que, dans les dernières épidémies cholériques, quantité de personnes ont été sérieusement malades de la peur que leur donnaient quelques-uns des premiers symptômes du choléra; ce que l'on pourrait appeler *cholérophobie*. Il suffit, dans ce cas, de soutenir le moral des malades pour amener leur guérison, et l'on raconte à ce sujet qu'en 1859 un médecin militaire de l'armée d'Orient, voyant arriver à l'ambulance des cholériques qu'il ne croyait pas très-malades, se mit à les accabler d'injures, en les traitant de lâches fuyant le danger, et il les renvoya au corps d'où ils venaient, complètement guéris, ajouta-t-on, par cette violente impression morale.

Dans les glandes, les impressions morales vives produisent des effets immédiats non moins évidents et non moins constants.

Les urines se sécrètent en très-grande quantité, et sollicitent par d'impérieux besoins la nécessité de fréquentes évacuations.

La bile, devenue tout à coup plus abondante, ne peut couler assez vite dans l'intestin par un conduit toujours excessivement étroit, et refoulée ou maintenue dans le foie, elle passe dans le sang, et forme ces jaunisses ou ces ictères dont le développement rapide étonne toujours le médecin le plus expérimenté. « Nous avons connu, dit Renaudin (1), un homme d'un caractère violent qui, se livrant un jour à l'explosion d'un mouvement de colère, fut atteint sur-le-champ, et en notre présence, d'un ictère universel. »

Chez un homme saisi de terreur, les glandes de la sueur inondent la peau d'un liquide froid et visqueux.

Les glandes salivaires cessent quelquefois leur action au moment de la frayeur, et il en résulte une grande sécheresse de la bouche et un embarras prononcé de la parole; au contraire, elles sécrètent une abondante quantité de salive dans la colère: on dit écumer de rage, et ce dicton est à demi confirmé par l'expérience, qui semble accorder à la salive d'un homme irrité des propriétés virulentes ana-

(1) Renaudin, *Dictionnaire des sciences méd.* Paris, 1814, t. X, p. 178, article DOULEUR.

logues à celle de la bave des animaux enragés. Le Cat dit avoir vu des accidents d'empoisonnement, suivis de mort, se développer chez un individu à la suite de la morsure d'un homme en fureur. On sait que la mère de Malpighi devint hydrophobe pour avoir été mordue par sa fille. Pouteau a rapporté une observation semblable; mais tous ces faits demandent confirmation.

Les glandes spermatiques sécrètent en abondance chez ceux qu'entraîne violemment l'amour ou qui se livrent à la licence et à la débauche.

Les glandes mammaires sécrètent activement chez les femmes qu'inspire l'amour des enfants, et la sécrétion se tarit ou s'altère au point d'acquiescer des qualités nuisibles à l'enfant chez les femmes en proie à une agitation morale violente. J'ai cité ailleurs (1) l'observation d'une femme qui vit mourir son enfant, bien portant jusqu'alors, pour lui avoir donné à teter peu après avoir été émue du danger de son mari qu'un soldat avait menacé de son sabre.

La sécrétion du pus et du mucus, leur bonne composition, se modifient profondément. Souvent on a vérifié cette assertion de Brambilla (2), que les émotions de la terreur aggravent le mauvais état des plaies et les disposent au sphacèle, tandis que l'espérance facilite leur cicatrisation. Cela dépend de l'altération du sang, qui amoindrit la force réparatrice des tissus, qui arrête le travail de cicatrisation des parties molles et de la consolidation des os. Les plaies dont on pouvait le mieux espérer la réunion par première intention pâlisent, leurs bords se décollent et les suppurations s'éternisent. Quelques chirurgiens disent même que les impressions morales sont de nature à produire l'infection purulente.

La sécrétion de la matière pigmentaire des poils et de la peau peut être arrêtée par les violents chagrins et les grandes frayeurs. Que d'exemples, peut-être exagérés, de personnes dont les cheveux ont blanchi en quelques nuits! Un des plus curieux et des plus dramatiques est celui que rapporte M. Descuret (3).

OBSERV. XI. — *Albinisme produit par la frayeur*. — En 1839, trois frères qui vivaient de la chasse des nids d'aigle, en Sardaigne, ayant aperçu, dans les environs de San Jovianni et de Domus Novas, un vaste nid d'aigle au fond du précipice, résolurent de s'en emparer et tirèrent au sort à qui irait le chercher. Le danger n'était pas seulement dans la possibilité d'une chute de plus de cent pieds, mais encore dans l'agression des oiseaux de proie que pouvait renfermer cet abîme.

Celui des trois frères que le sort avait désigné pour une si périlleuse entreprise était un beau jeune homme d'environ vingt-deux ans, d'une force athlétique, et ne reculant jamais devant les difficultés. Ayant donc hardiment mesuré des yeux la profondeur qu'il doit parcourir, il se ceint d'une corde à gros nœuds, que ses frères se chargent d'abaisser ou de hisser à volonté; puis, muni d'un sabre bien affilé, il descend dans le précipice, et arrive heureusement jusqu'à l'interstice qui recèle le nid, objet de tant de vœux. Ce nid contient quatre aiglons à plumage isabelle clair: c'est un trésor pour le jeune montagnard, et son cœur palpète de joie à la vue d'un si riche butin. Mais le plus difficile n'est pas accompli: il faut remonter avec cette proie, et c'est là surtout que se trouve le péril. Déjà la voix du chasseur a retenti joyeusement dans les cavités sonores du précipice, déjà la corde se meut dans un mouvement

(1) Bouchut, *Hygiène de la première enfance*, 5<sup>e</sup> édition. Paris, 1866, p. 221. — *Ann. de la littérature médicale britannique*, 1824, tome I.

(2) Brambilla, *Œuvres*, Ulcères, t. II, chap. III.

(3) Descuret, *Médecine des passions*. 1 vol. in-8.